

Préfecture de l'Allier
Monsieur le Préfet
2 Rue Michel de l'Hospital
03000 Moulins

Châtel-Montagne, le 13 août 2025

Objet : Défense et pérennisation de la fête traditionnelle du Cou de l'Oie d'Arfeuilles

Monsieur le Préfet,

La fête du Cou de l'Oie, organisée chaque 15 août à Arfeuilles, est l'une des plus anciennes traditions festives de la Montagne Bourbonnaise. Ses origines remontent à plusieurs siècles, à une époque où les communautés rurales célébraient la fin des moissons par des jeux populaires. Au fil du temps, cette fête est devenue un rendez-vous incontournable, rassemblant habitants, familles et visiteurs autour d'une animation conviviale et identitaire.

Il y a quelques années, alors qu'une polémique avait déjà été soulevée, la chanteuse Stone avait proposé, en échange de l'annulation de la fête, de donner un concert à Arfeuilles. Cette proposition faisait suite à sa conviction erronée que les oies étaient pendues vivantes, ce qui démontre à la fois une profonde méconnaissance de ce jeu et de nos traditions, ainsi qu'une approche dictée par une simple application idéologique. Les habitants d'Arfeuilles et de la Montagne Bourbonnaise ont, dans leur immense majorité, refusé cette substitution, estimant que le maintien des traditions était essentiel pour notre belle région et qu'aucun spectacle, aussi renommé soit-il, ne pouvait remplacer un héritage culturel transmis de génération en génération.

Nous sommes pleinement conscients des enjeux de bien-être animal. C'est d'ailleurs pourquoi cette fête a évolué : autrefois, l'animal était vivant ; aujourd'hui, il est préalablement abattu, afin que la manifestation se déroule dans le respect des sensibilités tout en préservant la tradition. Elle attire chaque année des milliers de personnes et génère des retombées économiques et touristiques essentielles pour notre territoire.

Je tiens à rappeler que je vous avais déjà saisi, dans un courrier préalable, au sujet de certaines manifestations organisées sur le territoire de la Montagne Bourbonnaise — notamment des rassemblements de type "rave-party" — qui se tiennent sans aucune déclaration, sans encadrement, et en toute impunité. Ces événements provoquent d'importantes nuisances sonores et perturbations pour les habitants, sans qu'aucune

mesure concrète ne soit prise. Or, nous ne pouvons que constater que, dans le même temps, les petites associations rurales qui organisent des fêtes traditionnelles déclarées et encadrées — telles que le Jeu du Cou de l'Oie — sont soumises à toujours plus de normes, de contraintes et de lourdeurs administratives. Cette situation est incompréhensible et profondément injuste.

Le Jeu du Cou de l'Oie n'est pas un acte de barbarie, mais un symbole des valeurs rurales et de la culture populaire de la Montagne Bourbonnaise. Vouloir le faire disparaître au nom d'une idéologie déconnectée des réalités rurales serait un non-sens et une profonde atteinte à notre patrimoine immatériel.

Nous ne laisserons pas nos traditions être effacées. Que laisserons-nous en héritage si nous acceptons de voir notre culture piétinée ? Les Français, et particulièrement ceux des territoires ruraux, demandent simplement à vivre librement leurs coutumes, à entreprendre et à agir dans le respect de leur histoire.

Monsieur le Préfet, je sais pouvoir compter sur vous et vos services pour nous aider à trouver une solution, qui ne relève ni d'une posture idéologique ni d'un dogmatisme réglementaire, mais bien du bon sens et du respect des traditions d'une région qui le mérite.

Aussi, nous restons à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous afin d'échanger directement sur ce sujet et de trouver ensemble une solution pérenne pour les prochaines éditions de cette fête importante de la Montagne Bourbonnaise.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Michel GUICHERD
Maire d'Arfeuilles



Jean-Claude BRAT
Maire de Châtel-Montagne
Vice-Président au Tourisme et aux Activités
de Pleine Nature de Vichy Communauté

